

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) : 

Numéro  
Candidat :

N° d'inscription : 

Né(e)  
le :

Cadre réservé aux candidats pour le choix du sujet de l'épreuve écrite d'application

Le candidat a le choix entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

Choix du candidat Repentir

Sciences et technologie .....

Histoire, géographie, enseignement moral et civique .....

Arts .....

01337

EST STC 2 - HGM 2 - ART 2

# Epreuve d'application

## Fiche de choix de sujet

Obligatoire

### Mode opératoire

1. Renseigner vos informations d'identité dans les champs prévus à cet effet
2. Cocher la case correspondant au sujet que vous avez choisi
3. Insérer votre copie à l'intérieur de la présente fiche et la remettre au surveillant à l'issue de l'épreuve

A

### Consigne de remplissage

- **Cocher une seule case parmi les trois sujets disponibles.**
- Remplir les cases à cocher avec un stylo bille **NOIR** - Ne pas utiliser de **CORRECTEUR**.
- **Cocher la case :**    → sujet 1 ...   Pour **MODIFIER** votre **choix**, sujet 1 ...    
**Ne pas entourer la case :**    → sujet 2 ...   ne raturez pas, mais indiquez seulement sujet 2 ...    
sujet 3 ...   votre nouveau choix sur la **2ème colonne** → sujet 3 ...
- Remplir soigneusement la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la fiche et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.

**SESSION 2026**

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES**

-----  
Concours externe - Concours externe spécial langue régionale - Troisième concours  
Second concours interne - Concours interne spécial langue régionale

Troisième épreuve d'admissibilité

**Épreuve écrite d'application dans le domaine  
Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat

**Durée : 3 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**Tournez la page S.V.P**

<b>Composante : Histoire (12 points)</b>
--

Le programme d'histoire de CM2 invite à aborder les « deux guerres mondiales au vingtième siècle » à partir des traces de ces conflits dans l'environnement des élèves.

1. En vous aidant du dossier documentaire ci-joint, définissez ce qu'est une « trace » en histoire. Montrez l'intérêt d'exploiter les traces de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale avec les élèves.
2. Choisissez une des séances de votre séquence pédagogique consacrée à : « Deux guerres mondiales au vingtième siècle ». Précisez son titre et sa place dans la séquence. Indiquez-le ou les document(s) du dossier documentaire que vous retiendrez pour cette séance puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous souhaitez en faire.

<b>Composante : Enseignement Moral et Civique (8 points)</b>
--

1. L'école dans laquelle vous enseignez a été sollicitée par la municipalité pour participer à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Montrez qu'il s'agit d'une occasion privilégiée pour construire une culture civique au CM2.
2. Expliquez comment, dans le cadre d'une séance d'enseignement moral et civique, vous préparez la participation des élèves à cette commémoration.

## Sommaire du dossier documentaire

1. Extraits du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), Histoire, Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 31 du 30 juillet 2020.
2. Repères annuels de progression et attendus de fin d'année, CM2, Bulletin officiel de l'éducation nationale n°24 du 13 juin 2024.
3. Extraits de : Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, 1949, *Cahier des Annales*, 3, Librairie Armand Colin, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1952, pp. 17 et 21.
4. Correspondance des Armées de la République, carte en franchise rédigée le 12 avril 1917.
5. Loi adoptée le 8 novembre 1920 concernant la translation et l'inhumation des restes d'un soldat français non identifié.  
Source : <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/1914-1918>
6. Photographie du monument aux morts de Saint-Louis, Guadeloupe.  
Source : <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/monument/42775/saint-louis-rueroute/>  
Consulté le 20/11/2025.
7. Photographies de plaques commémoratives visibles à Toulouse (Haute-Garonne).  
Source : [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Marie-Louise\\_Dissard](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Marie-Louise_Dissard)  
Consulté le 20/11/2025.
8. Extraits de : Joseph Joffo, *Un sac de billes*, 1973, Jean-Claude Lattès / Le Livre de poche, pp. 306-308.
9. Extraits de : Stéphanie Trouillard, « Villages morts pour la France : ces maires sans habitants », publié en ligne (France24.com) le 13/02/2014 et modifié le 30/12/2014.  
Consulté le 20/11/2025.
10. Extrait de : « Cayenne : Une commémoration du 8 Mai 1945 placée sous le signe de la transmission à la jeunesse », le 8 mai 2019, article rédigé par Catherine Lama.  
Source : <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/cayenne-commemoration-du-8-mai-1945-placee-signes-transmission-jeunesse-708341.html> (consulté le 20/11/2025)

**Document n°1.** Extraits de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 31 du 30 juillet 2020.

**Histoire**

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<b>Thème 3 - La France, des guerres mondiales à l'Union européenne</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux guerres mondiales au vingtième siècle.</li> <li>- La construction européenne.</li> </ul>	<p>À partir des traces de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale dans l'environnement des élèves (lieux de mémoire et du souvenir, paysages montrant les reconstructions, dates de commémoration), on présente l'ampleur des deux conflits en les situant dans leurs contextes européen et mondial.</p> <p>On évoque la Résistance, la France combattante et la collaboration. On aborde le génocide des Juifs ainsi que les persécutions à l'encontre d'autres populations.</p> <p>L'élève découvre que des pays européens, autrefois en guerre les uns contre les autres, sont aujourd'hui rassemblés au sein de l'Union européenne.</p>

[...]

**Document n°2.** Repères annuels de progression et attendus de fin d'année, CM2, Bulletin officiel de l'éducation nationale n°24 du 13 juin 2024.

**Enseignement moral et civique**

**Acquérir et partager les valeurs de la République**

**Attendus de fin de CM2**

Les élèves découvrent les libertés (liberté d'expression, liberté de culte...) et les droits (droit de vote, droits des femmes...) en vigueur à partir de quelques exemples concrets. Ils apprennent quels sont certains devoirs des citoyens (respecter les lois, payer les impôts, les devoirs envers les autres citoyens). Ils découvrent les grands principes de la Constitution de 1958 (la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale).

Les élèves connaissent de manière simple le fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat, les principes de l'élaboration de la Loi et de son exécution. Le rôle de la justice, des forces de sécurité et des armées est abordé. Les élèves comprennent la signification du 11 novembre et du 8 mai, notamment dans le cadre de la participation aux cérémonies. Ils identifient les monuments comme la mémoire de la Nation.

Les grands enjeux de la solidarité nationale et internationale font l'objet d'une sensibilisation, le rôle des associations est abordé. Les élèves appréhendent le sens de la construction européenne. Ils abordent la notion de citoyenneté européenne et les principes et les libertés qui en découlent. Ils identifient quelques pays membres et approfondissent leur connaissance des symboles de l'Union européenne : le drapeau, le nombre d'étoiles, l'hymne européen (dont la musique est extraite de la 9e symphonie de Beethoven).

**Document n°3.** Extraits de : Marc Bloch (1886-1944), *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, 1949, *Cahier des Annales*, 3, Librairie Armand Colin, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1952, pp. 17 et 21.

Les caractères les plus apparents de l'information historique [...] ont été maintes fois décrits. Les faits qu'il étudie, l'historien, nous dit-on, est, par définition, dans l'impossibilité absolue de les constater lui-même. Aucun égyptologue n'a vu Ramsès. Aucun spécialiste des guerres napoléoniennes n'a entendu le canon d'Austerlitz. Des âges qui nous ont précédés, nous ne saurions donc parler que d'après témoins. Nous sommes, à leur égard, dans la situation du juge d'instruction qui s'efforce de reconstituer un crime auquel il n'a point assisté ; du physicien qui, retenu à la chambre par la grippe, ne connaîtrait les résultats de ses expériences que grâce aux rapports d'un garçon de laboratoire. En un mot, par contraste avec la connaissance du présent, celle du passé serait nécessairement « indirecte ».

Qu'il y ait dans ces remarques, une part de vérité, nul ne songera à le nier. Elles demandent, cependant, à être sensiblement nuancées.

[...]

Pour premier caractère, la connaissance de tous les faits humains dans le passé, de la plupart d'entre eux dans le présent, a d'être, selon l'heureuse expression de François Simiand, une connaissance par traces. Qu'il s'agisse des ossements murés dans les remparts de la Syrie, d'un mot dont la forme ou l'emploi révèle une coutume, du récit écrit par le témoin d'une scène ancienne ou récente, qu'entendons-nous en effet par *documenta* [documents] sinon une « trace », c'est-à-dire la marque, perceptible aux sens, qu'a laissée un phénomène en lui-même impossible à saisir ?

Document n°4. Correspondance des Armées de la République, carte en franchise rédigée le 12 avril 1917.

**CORRESPONDANCE  
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE  
CARTE EN FRANCHISE**

5

LIBRES  
14

Impr. Nat. — Modèle A<sup>2</sup> pour les soldats au dépôt du corps ou à demeure dans une localité.

**EXPÉDITEUR :**  
 Nom et prénoms *A. Aguil*  
 Grade : *Adjudant.*  
 Régiment *116<sup>e</sup> Art. Lourde*  
 ou Service }  
 Compagnie, Escadron, *1<sup>er</sup> S.M.A.*  
 Bataillon, Section, etc. }  
 Dépôt du Corps } *sur pas 229.*  
 ou }  
 Résidence fixe }

(Les indications ci-dessus sont à reproduire dans l'adresse de la réponse.)

Adresse :  
*Madame R. de Marliave*  
*à Beaulias*  
*par Saverdun*  
*Ariège.*

Cette carte doit être remise au vaguemestre. Elle ne doit porter aucune indication du lieu d'envoi ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures.  
 S'il en était autrement, elle ne serait pas transmise.

PARTIE RÉSERVÉE À LA CORRESPONDANCE.

12 Avril 1917. Ma chère Marcelle, je viens te remercier pour ton aimable colis, qui m'est arrivée hier, et qui m'a fait beaucoup de plaisir, car ici on ne trouve plus rien, nous sommes si nombreux, que nous faisons le vide partout comme les sauterelles, pas même du tabac, la Bombardé nous arrête depuis trois jours, avec ça la pluie, la neige et la boue inépuisable, enfin je vais à peu près quoiqu'un peu fatigué, Ici dans les troupes qui sont dans ma région pas de connaissances, d'ailleurs il est impossible de voir ou de trouver quelqu'un ou est trop, et il se pourrait que des amis soient tout à côté de moi, que je n'en sache rien. J'en écrit à André à l'adresse que m'a donné Jeanne, j'espère que j'aurai senté peu de ses nouvelles directement. Adieu ma chère Marcelle je t'embrasse, bisons à mère et à Jeanne.

Bon vieux père  
*Ricpollet*

**Document n°5.** Loi adoptée le 8 novembre 1920 concernant la translation et l'inhumation des restes d'un soldat français non identifié.

Article 1<sup>er</sup> : les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats non identifiés morts au Champ d'Honneur au cours de la guerre 1914-1918. La translation des restes de ce soldat sera faite solennellement le 11 novembre.

Article 2 : le même jour, les restes du Soldat Inconnu seront inhumés sous l'Arc de Triomphe.

**Document n°6.** Photographie du monument aux morts de Saint-Louis, Guadeloupe



## Document n°7.

### A. Plaques commémoratives.

Source : Photographies personnelles de plaques commémoratives visibles à Toulouse (Haute-Garonne).



### B. Plaque commémorative Marie-Louise Dissard



**Document n°8.** Extraits de : Joseph Joffo, *Un sac de billes*, 1973, Jean-Claude Lattès / Le Livre de poche, pp. 306-308.

*L'ouvrage est un récit autobiographique écrit par Joseph Joffo (le narrateur) avec l'aide de Claude Klotz (Patrick Cauvin). L'histoire se déroule entre 1941 et 1944, et l'extrait en octobre 1943. Quand surviennent la guerre et l'occupation allemande, la famille Joffo est persécutée en tant que juive.*

« - Vous partez tout de suite, j'ai mis tout ce qu'il vous fallait dans vos musettes, deux chemises, du linge, des chaussettes et un casse-croûte. Maintenant je vais vous donner de l'argent et vous allez à travers champs gagner Cannes. Là vous prendrez un train pour Montluçon et de là vous gagnerez un petit village où votre sœur vous attend, il s'appelle...

[...]

Maurice a déjà la courroie de sa musette au-dessus de son épaule.

- Et maman ?
- Elle a été prévenue à temps, elle est déjà partie, je ne saurais vous dire où mais vous pouvez être rassurés, vos parents ont dû prévoir un endroit pour se cacher. Allez, filez. N'écrivez pas, ne donnez aucune nouvelle, ils vont peut-être surveiller la correspondance que nous recevons.

J'ai imité Maurice, la musette pèse de nouveau à mon côté.

Subinagu a éteint les lumières, nous sommes tous les trois sur le seuil de la baraque.

- Passez par le sentier du fond, évitez les routes, vous devez avoir un train vers sept heures. Au revoir les enfants.

Nous marchons. Tout s'est passé si vite que je n'ai pas encore réalisé. Je sais seulement que mon père est aux mains des nazis et que les Allemands sont peut-être déjà à nos trousses. Quel triomphe pour le type à la veste de tweed s'ils nous remettent la main dessus ! Et le curé de la Buffa ! Des prêtres ont été déportés pour moins que cela. Celui qui aide un Juif, partage son sort, non, il ne faut pas se faire prendre.

[...]

Où se trouve Montluçon ? je n'en ai aucune idée. Décidément, je n'ai pas assez travaillé ma géographie en classe. Maurice ne doit pas le savoir plus que moi, inutile que je lui demande. Et puis avec le chemin de fer, il n'y a pas à s'en faire, le train vous conduit, on y arrivera toujours. ».

**Document n°9.** Extraits de : Stéphanie Trouillard, « Villages morts pour la France : ces maires sans habitants », publié en ligne (France24.com) le 13/02/2014 et modifié le 30/12/2014.



AFP M. François-Xavier Long, le maire de Louvemont-Côte-du-Poivre

La France compte six communes sans habitants. Ces villages, situés près de Verdun, ont été totalement détruits durant la Première Guerre mondiale. Un maire, nommé par le préfet, s'occupe toutefois de leur entretien et fait vivre leur mémoire.

À un mois des élections municipales, François-Xavier Long affiche une grande décontraction. Maire du village de Louvemont-Côte-du-Poivre, dans la Meuse, il ne s'inquiète pas pour sa popularité et ne consulte pas les sondages. « On n'a pas de campagne électorale à faire, il y en a certains qui nous jalourent ! », explique-t-il avec humour à FRANCE 24. Et pour cause, ce maire a la particularité de n'avoir aucun habitant sous sa responsabilité.

Louvemont-Côte-du-Poivre fait, en effet, partie des six « villages morts pour la France » dans la zone rouge de Verdun [Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Homme, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-près-Samogneux et Louvemont-Côte-du-Poivre]. En raison des munitions et des corps de soldats présents en nombre encore enfouis dans le sol, ces communes n'ont pas été reconstruites après la Première Guerre mondiale. « C'était un champ lunaire, il n'y avait plus un arbre, plus rien ! En 1919, l'État a fait une loi, mis en place un périmètre et décidé de mettre à la tête de ces villes une commission municipale avec un maire, un adjoint et un conseiller », explique François-Xavier Long.

[...]

### **Des maires comme les autres**

Ce chirurgien de profession est maire depuis 2003. Originaire de Provence, il a choisi de postuler cette fonction administrative en raison de son vif intérêt pour l'histoire : « Je faisais partie d'une association pour le souvenir des membres de santé morts pour la France. J'ai aussi travaillé sur le sujet des Gueules cassées à travers la chirurgie faciale. À force de faire des conférences, quelqu'un m'a dit de m'occuper des villages détruits pour vivre ma passion ». Pour son homologue Jean-Pierre Laparra, maire de Fleury-devant-Douaumont, il s'agit en revanche d'une histoire familiale. Ses ancêtres ont vécu dans ce village, avant qu'il ne soit entièrement rasé en 1916 durant la bataille de Verdun. [...]

Au quotidien, Jean-Pierre Laparra a aussi pour mission de s'occuper des dépouilles qui sont encore retrouvées sur le territoire de la commune, cent ans après le début du conflit. « Il y a des travaux au mémorial. Le fait de remuer la terre fait apparaître des corps. Au mois de novembre, c'est un soldat allemand qui a été retrouvé, et là, ce matin, on m'a appelé pour identifier un Français. Il a tout son équipement, sa cartouchière, sa baïonnette », explique le premier magistrat de la commune. « J'ai dû avertir la gendarmerie, le médecin légiste, qui vient nous donner un coup de main pour l'identification des ossements, la direction des affaires culturelles régionales pour voir s'ils veulent faire des fouilles plus pointues ainsi que les sépultures militaires qui vont prendre le corps en charge pour pouvoir le réinhumer sous son nom ou en tant que soldat inconnu. »



Fleury-devant-Douaumont

**Document n°10.** Extrait de : « Cayenne : Une commémoration du 8 Mai 1945 placée sous le signe de la transmission à la jeunesse », le 8 mai 2019, article rédigé par Catherine Lama.



**Information aux candidats**

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.

**Épreuve écrite d'application dans le domaine  
Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

**Externe**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>EXT PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>EXT PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Concours Externe - Spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>EXT LR PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>EXT LR PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Troisième concours**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>3ème PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>3ème PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Second concours interne**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>2INT PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>2INT PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Concours interne - spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>2INT LR PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>2INT LR PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>